Extrait du MALI :: :: :: :: Ministères en charge de l'Education

http://education.gov.ml

INSTITUT DES HAUTES ETUDES ET DES RECHERCHES ISLAMIQUES AHMED BABA DE TOMBOUCTOU (IHERI/ABT) :HISTORIQUE, CREATION, ORGANISATION ET MISSIONS

Date de mise en ligne : Lundi 21 mars 2011

- Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique - Actualités -

MALI :: :: :: :: Ministères en charge de l'Education

L actuel Institut en charge de la collecte, de la conservation et de l exploitation des manuscrits a connu plusieurs mutations, depuis son statut de Centre de Documentation et de Recherche Ahmed Baba jusqu à son érection en Institut des Hautes Etudes et des Recherches Islamiques Ahmed Baba (IHERI-AB). Suite à la résolution N3324 adoptée en 1966 à Abidjan, la tenue à Tombouctou, du 30 Novembre au 07 décembre 1967, de la réunion des experts de l UNESCO sur l utilisation des sources écrites de l histoire africaine. L ordonnance N12/PGRM du 23 janvier 1970 portait la création du Centre de Documentation et de Recherches Ahmed Baba (CEDRAB). Les locaux du CEDRAB ont été inaugurés le 8 novembre 1973.

En 2000, la loi N 00-029 du 5 juillet portant création de l IHERI-AB a été adoptée. L Institut a obtenu le statut d établissement public à caractère scientifique, technologique et culturel (EPSTC) en 2000, doté de la personnalité morale et de l autonomie financière. Il est rattaché au Ministère de l Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

L Institut a pour mission d organiser la collecte sur le terrain, inventorier et classer les documents, assurer leur conservation selon les normes scientifiques, mettre en valeur les données fournies par ces documents aux moyens de publications appropriées, devenir un centre de recherche et de documentation sur les manuscrits ouvert à tous les chercheurs de la communauté scientifique internationale et assurer un enseignement universitaire et postuniversitaire.

Les activités de l Institut consistent à sensibiliser et collecter des manuscrits, confectionner des boîtes de protection, restaurer des manuscrits endommagés, cataloguer, numériser, former des bibliothécaires et détenteurs privés.
L IHERI-AB est dirigé par un Directeur général assisté de son adjoint. Les textes l instituant ont prévu les organes suivants : le conseil académique, la direction, le conseil scientifique, le conseil des professeurs et le comité de gestion.

Le conseil académique est l instance suprême qui définit les grandes orientations de la mission assignée à l Institut et qui adopte le budget. Présidé par le Ministre de l Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, il se réunit une fois par an. Le Département de l Enseignement et de la Recherche est chargé d assurer la formation universitaire et postuniversitaire et de mener des travaux de recherches. Il comprend deux sections : la section enseignement universitaire et postuniversitaire avec la prise en compte des infrastructures universitaires n ayant pas encore été réalisées et la section recherche démarrée en 1984 avec le lancement d une revue scientifique dénommée « Sankoré » dans laquelle sont publiés les résultats des travaux de recherche.

Le département de la documentation prend en charge la collecte, l enregistrement, la conservation, et la restauration des manuscrits, de même que la gestion de la bibliothèque des manuscrits et des imprimés. Il comprend : l unité de restauration/conservation, l unité de numérisation, de catalogage et de recherche, la salle d exploitation et la salle de dépôt des manuscrits. En plus de la bibliothèque des imprimés qui est constituée de plusieurs ouvrages de référence, il existe la bibliothèque des manuscrits avec plus de 30 000 titres.

Le département de l édition- publication a pour mission de publier les travaux de recherche menés par les chercheurs de l IHERI-AB ou d autres chercheurs qui collaborent avec celui-ci. A ce jour, un catalogue de 6 volumes de 1 500 titres chacun est disponible. L IHERI-AB compte 69 agents repartis de la manière suivante : 37 fonctionnaires, 9 conventionnaires, 23 contractuels. Avec ses 69 agents l IHERI-AB souffre d une insuffisance de personnes ressources.

L IHERI-ABT possède aujourd hui trois bâtiments situés dans différents quartiers de Tombouctou. En plus du bâtiment qu il occupe actuellement à Sareykeyna, nous signalons par ailleurs l existence d un bâtiment construit par

la République Sud Africaine sur le site de la maison d Ahmed Baba à côté de la mosquée Sankoré et la maison de restauration construite par la grande Jamahiriya arabe libyenne sur la route de Kabara. Chaque année, l IHERI-AB reçoit plus de 2000 visiteurs.

Copyright © MALI :: :: :: :: Ministères en charge de l'Education